



## Succession familiale avec donation

Par **bruno54**, le **18/08/2013** à **13:00**

Bonjour,

Mes parents possèdent une maison avec du terrain et avaient acheté deux autres terrains. Nous sommes trois frères et je suis le plus jeune. Mes parents ont fait donation à mes frères d'un terrain chacun à des périodes différentes et ont hypothéqué leur maison à chaque fois pour leur permettre de construire leurs maisons. Selon eux, leur maison me revient. Mais je ne veux pas les en déloger. Toutefois j'aimerais moi aussi avoir ma maison et ne plus payer de loyer. Est-il possible que la maison soient à nouveau hypothéquée pour me servir d'apport ? Ai-je une ou plusieurs solutions possible ?

Merci de votre réponse, Cordialement.